

Edito

L'ASPAHR poursuit ses actions pour la sauvegarde du centre ancien de Perpignan : contre les démolitions et les travaux réalisés sans respecter la réglementation, contre les projets néfastes contenus dans le projet de révision du PSMV. Mais nous sommes aussi porteurs de propositions constructives, notamment en travaillant à des projets alternatifs aux démolitions, pour des réhabilitations et restaurations du bâti ancien dans le respect de celui-ci. Nous allons aussi engager une action pour que le théâtre municipal ne soit pas transformé en amphithéâtre pour l'université.

L'ASPAHR a développé des actions à l'échelon du département. Elle est intervenue pour la restauration et la remise en place d'une borne frontalière de 1866 indûment substituée sur la commune d'Enveitg. Elle engage un travail de fond sur les canaux d'irrigation, patrimoine historique à conserver, alertée, notamment, par le risque de disparition du canal d'Elne. Enfin, nous apportons notre soutien aux associations de sauvegarde de la vile de Saint-Estève contre la destruction du mas del rey et les constructions sur les potagers.

L'ASPAHR a besoin d'un outil de communication et d'information à la hauteur de ses ambitions. C'est pourquoi nous allons ouvrir dans la seconde quinzaine d'octobre un site internet.

Nous souhaitons que les adhérents participent pleinement à la vie et l'activité de l'ASPAHR. Animée par des bénévoles, notre association ne peut vivre, agir, se développer que si ses adhérents individuels ou associatifs contribuent à la réflexion, à l'action et jouent leur rôle de lanceurs d'alerte. Alors, n'hésitez pas à rejoindre les différents groupes de travail et à nous tenir informés de ce qui se passe autour de vous.

Jean-Bernard Mathon, président de l'ASPAHR.

NB : Dans le cadre de ce 4 pages il est impossible de développer les sujets. Les informations ci-après sont des résumés de la situation. Vous en saurez plus en consultant le site internet de l'ASPAHR dès qu'il sera en ligne.

Agenda-Perpignan

- 04/10, 18h30, salle des Libertés : réunion publique du maire sur le centre ancien.
- 06/10, 18h, devant le théâtre municipal : constitution du collectif sauvons le théâtre municipal.
- 14/10, 18h-20h, théâtre municipal : lancement de l'opération « sauvons le théâtre municipal ».
- 16/10, 18h30, siège de l'Indépendant : café-citoyen du maire sur le centre ancien.
- 09/11, 17h, hôtel de ville : conseil municipal (PSMV).

Perpignan

Les démolitions

20 immeubles classés en catégorie 5bis du PSMV (à conserver) ont été démolis ces 3 dernières années (Cf. lettre de l'ASPAHR n° 1). Suite à la pétition, aux courriers aux deux ministres successifs, au maire, au préfet, nous n'avons pas obtenu de réponses justifiant les procédures utilisées qui ont permis la démolition de ces bâtiments, qui devaient être conservés. Nous allons poursuivre l'action ...

L'ASPAHR a organisé deux « tournées des beaux dégâts » pour sensibiliser la population. A l'occasion de VISA, nous avons distribué un tract et fait des photos avec des posters (à retrouver en ligne sur : <https://sauverperpignan.wordpress.com/>).

Travaux non réglementaires

Deux immeubles classés en catégorie 5 du PSMV (à conserver, bâtiment et décors intérieurs) ont vu leur aménagements intérieurs, voire leurs structures détruites (ou occultées). Il s'agit de l'église des Dames de Saint-Sauveur (salles de cours pour l'université) et des hôtels de Lazerme et de Mailly (musée Rigaud). Nous avons écrit à la DRAC, au maire, au préfet. Aucune réponse. Nous allons poursuivre l'action ...

PSMV

Le projet de révision du PSMV a fait l'objet de plusieurs réunions de « concertation », auxquelles nous avons participé. Nous avons également eu une réunion directement avec l'équipe en charge de la révision. Nous avons été « écoutés », certaines de nos remarques prises en compte, mais lors de la présentation finale, nous avons compris qu'il y avait un double langage. Nous sommes opposés aux OAP (démolitions rue des Augustins, face à l'ancienne université, maisons accolées à l'église des Carmes, ouverture d'une voie entre les places Berton et Puig, etc).

Nous avons fait connaître notre désaccord à la ministre de la Culture. Sa réponse, via le directeur des patrimoines n'apporte rien de nouveau ; la procédure suit son cours.

Nous avons rencontré le député Romain Grau pour lui faire part de notre analyse et de notre désaccord et lui avons demandé d'intervenir. Nous allons faire de même avec les trois autres députés.

Le projet a été validé, en août, par la CLSS (Commission locale du secteur sauvegardé).

Prochaines étapes :

- Passage en conseil municipal, pour avis, le 9 novembre, à 17h (soyez présents)
- Passage en conseil communautaire (en novembre ?). Nous allons adresser un courrier et un dossier aux conseillers communautaires, pour les sensibiliser.
- Passage en commission nationale, début 2018 (?)
- Enquête publique au 1er trimestre 2018 (?)

Il nous reste des possibilités d'intervention auprès de la commission nationale, puis lors de l'enquête publique.

Propositions alternatives

L'ASPAHR veut faire la démonstration que l'on peut réhabiliter et restaurer des immeubles aujourd'hui voués à la destruction par la municipalité. Prenons un îlot (Paradis-Bailly-Sentier-Mercadiers, par exemple) et travaillons en équipe avec architectes, petits artisans, en lien avec les habitants, pour proposer un projet respectueux du bâti ancien, avec des logements aux normes d'aujourd'hui.

Perpignan (suite)

Propositions alternatives

L'ASPAHR veut faire la démonstration que l'on peut réhabiliter et restaurer des immeubles aujourd'hui voués à la destruction par la municipalité. Prenons un îlot (Paradis-Bailly-Sentier-Mercadiers, par exemple) et travaillons en équipe avec architectes, petits artisans, en lien avec les habitants, pour proposer un projet respectueux du bâti ancien, avec des logements aux normes d'aujourd'hui.

Nous faisons appel à toutes les compétences pour se joindre au projet. Contact : Ph. Poisse (contact@philippe-poissee.eu).

Théâtre municipal

Pour accueillir 800 étudiants en centre ville, en 2020 (en plus des 500 qui arrivent en novembre), l'université a besoin de locaux. Aussi il est fortement question de transformer le théâtre municipal en amphi pour les étudiants. Or, ce théâtre à l'italienne doit rester un lieu de la vie culturelle en centre ancien. Bâtiment historique, édifié en 1812, sur l'emplacement du collège des Jésuites, et bien que malmené lors de travaux, il y a une quinzaine d'années, son changement d'affectation conduirait à des mises aux normes drastiques, le modifiant complètement.

A l'initiative de l'ASPAHR, un collectif va se mettre en place et une pétition va être lancée. Rendez-vous le vendredi 06 octobre, à 18h, devant le théâtre municipal.

Le département

Borne Enveitg

Au printemps 2017, une borne frontalière datant de 1866 a été substituée par une neuve (un faux), sur la commune d'Enveitg. Après enquête de l'ASPAHR, la borne de 1866, propriété du département, a été retrouvée au musée de Puigcerdà.

L'ASPAHR a écrit au maire d'Enveitg, à la Présidente du CD66 et au ministre de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), pour demander la restauration et la remise à sa place initiale de cette borne de 1866, objet participant de l'histoire.

Le MEAE nous a répondu. Il a transmis le dossier au Préfet des P-O. Affaire à suivre.

Canaux d'arrosage

Lors de l'enquête publique SAGE Tech, l'ASPAHR est intervenue auprès du commissaire enquêteur. En effet, le projet prévoit la suppression de la prise d'eau sur le Tech du canal d'Elne ; cela conduirait à la mort du canal d'Elne, qui présente un intérêt historique et constitue un moyen d'irrigation.

Les canaux d'irrigation constituent un patrimoine historique assez particulier dans notre département ; ils sont tous plus ou moins en danger. Un groupe de travail a été créé.

Saint-Estève

Nous avons été saisis par trois associations de Saint-Estève où du patrimoine bâti et environnemental est en danger, suite à des projets de démolition, construction et aménagements. Il s'agit du mas del rey (voué à la destruction/reconstruction), des potagers avec leurs canaux (construction) et de terres agricoles déclassées.

L'ASPAHR soutient ces associations. Une manifestation est prévue prochainement.

Les associations

- 30 associations sont adhérentes à l'ASPAHR.
- 23 ont répondu au questionnaire, envoyé en juin ; les 7 autres sont invitées à le faire.

Ce questionnaire sera analysé prochainement et les résultats vous seront communiqués.

Que peut apporter l'ASPAHR aux associations locales de sauvegarde du patrimoine ?

- Conseils juridiques, techniques et financiers ;
- Prendre le relais des associations locales auprès des institutions départementales, régionales et nationales ;
- Coordonner des actions sur des thèmes spécifiques ;
- Organiser des journées ou conférences de formation ;
- Organiser chaque année une journée-forum du patrimoine catalan, où les associations pourront se rencontrer, se faire connaître du grand public, avec tenue de débats, conférences et tables-rondes.

Ces prestations sont réservées aux associations adhérentes à l'ASPAHR.

La vie de l'ASPAHR

Adhérents

118 adhérents à jour de leur cotisation, dont 88 individuels et 30 associations.

CA, bureau

Le CA s'est réuni le 01 juin et le 07 septembre ; le bureau le 26 septembre. A cela, il faut ajouter de très nombreux échanges de mails et d'appels téléphoniques. Vous trouverez en annexe les comptes-rendus de réunion.

Courriers

Le Président a envoyé de très nombreux courriers (ministères, préfectures, mairies, etc). Vous trouverez la liste de ces courriers en annexe.

Scoop :

L'ASPAHR est propriétaire d'une batterie (fortin) avec chemin d'accès, sur les communes d'Amélie-les-bains / Arles-sur-Tech. Nous envisageons, prochainement d'aller visiter ces lieux. Les adhérents seront conviés à la visite qui sera complétée par la visite du Fort-les-Bains (propriété privée en péril). Ce sera l'occasion de se retrouver et d'échanger. Pique-nique à prévoir. Date à préciser.

Groupes de travail

4 groupes de travail sont en place ; vous êtes invités à les rejoindre en fonction de vos affinités. D'autres groupes peuvent être créés.

Perpignan / O. Poisson et L. Fonquernie : ol.p@free.fr ; fonquernie.laurent@gmail.com

Canaux d'arrosage / Ph. Assens et J-L Mas : passens@wanadoo.fr ; joanlluis.maspastor@gmail.com

Communication / Ph. Poisse et E. Rouziès : contact@philippe-poisseeu.eu ; e_rouzies@yahoo.fr

Associations (en cours) : J-B. Mathon. Contact : jb.mathon@free.fr

Site internet de l'ASPAHR

Le site de l'ASPAHR sera mis en ligne dans la seconde quinzaine d'octobre. Vous serez avisés de son ouverture et du lien pour y accéder.

Nous attendons vos contributions : informations, textes.

Contact webmestre : Etienne Rouziès ; courriel : e_rouzies@yahoo.fr